

CONSEILS GENDARMERIE

Afin de lutter contre les atteintes aux biens de toutes natures, Il est recommandé par la gendarmerie de suivre les conseils suivants :

Cas des Cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez votre voisinage et vos proches de votre départ ainsi que votre brigade de gendarmerie la plus proche,
- Organisez-vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayez de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps),
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique,
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance),
- Évitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance,
- Faites-vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade les cambrioleurs,
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences 'home-jacking' étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien – Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

Cas des vols liés à l'automobile

- Privilégiez le stationnement de votre voiture en un lieu fréquenté et éclairé– l'isoler la rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs)

- Ôtez de l'habitacle les objets de valeur (GPS **et** son support, vêtements, sac à main et autres sacoches....)
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez un maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspects,
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'oeil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle très dissuasive.

Vols par ruse :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues,
- Méfiez-vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent de EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes et autres démarcheurs,
- Méfiez-vous des offres de service trop alléchantes ou proposition de remboursements,
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile,
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs,
- Sur votre boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention 'veuve', 'veuf' ou 'Madame'
- Avant d'ouvrir votre porte identifiez vos visiteurs à l'aide d'un oeillet ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire,
- En cas de doute, observer l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité.

Vous êtes invités à communiquer dans l'urgence par l'unique numéro d'appel 17, tous comportements d'individu(s) à pieds ou en véhicule que vous estimerez douteux.

Dans les situations non urgentes, prenez contact avec la gendarmerie dont vous dépendez.

N° de téléphone Brigade de Ressons sur Matz : 03.44.42.79.17

(Source : courrier de novembre 2015 du lieutenant William DUVERGER, Commandant de la communauté de brigades d'Estrées Saint Denis - Ressons sur Matz.)